Amicale du 6e Cuirassiers

Courrier : Lieutenant-colonel VANDER-BRIGGHE - 06.81.99.10.41
60, rue Louis-Blériot, 59130 LAMBERSART

Courriel : TOP bernarto@numericable.fr - 03.62.92.30.11

Bulletin 250 / avril 2017

Siège social
Amicale des Anciens du 6e Cuirassiers
12e Cuirassiers Quartier Valmy
BP 119 - 45161 OLIVET CEDEX
Section Maginot : FRAM 230

Un des escadrons du 12e présente les armes lors de la commémoration de la bataille de la Moscova

De nombreux drapeaux étaient présents ; et bien évidemment, le 6e était là, représenté par notre ami Jacques Goulut (qui vient de se voir décerner la médaille d'argent des porte-drapeaux).

Le Mot Du Président

Nous avons toujours été fidèles aux engagements pris par nos Anciens, surtout en ce qui concerne de ne jamais aborder, au sein de notre amicale, des questions politiques, religieuses ou philosophiques.

Mais, quand les propos d'un candidat à la magistrature suprême tombent dans l'inculture et la provocation, je me dois, en tant que citoyen Français, de réagir.

« La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie…

- Je suis outré, choqué que l'on puisse tenir de tels propos envers mon pays que j'aime et que j'ai servi avec honneur. De plus, c'est oublier plusieurs chapitres de l'histoire de l'Algérie. Oublier que, grâce à notre médecine, à nos hôpitaux, la population est passée de 2 millions et demi en 1855 à 10 millions en 1955. De quelle barbarie parlons-nous ?

- Je suis malheureux, qu'une fois encore, on va semer la haine dans le cœur des jeunes de banlieues, alors que j'ai contribué, de 1958 à 1962,sur le sol algérien, à la construction de centaines d'écoles, au développement de centres sociaux et de cabinets médicaux, à l'amélioration de vie de centaines de milliers de personnes… sans oublier nos 24000 jeunes, morts sur le sol algérien.

Cette nouvelle provocation était-elle nécessaire ?

Nous avons besoin de paix, de réconciliation, à un moment où le terrorisme menace notre pays. Que ce candidat assume ses propos !

J'appuie fortement les propos de notre secrétaire général concernant l'AG du 07 juin à Saint-Hilaire. Elle est très importante car elle est, avec le bulletin, le ciment de notre association.

Toute l'année, une équipe formidable, dans le Nord et à Orléans, œuvre pour tisser des liens entre nos adhérents, faire circuler les informations. Ce travail représente : engagement, disponibilité, déplacements fatigants. Je les remercie vivement.

Votre présence à l'AG est pour eux une grande satisfaction. Je demande donc à tous, malgré les difficultés liées à l'âge ou à la maladie, de faire un effort et de venir nombreux. Pensez au co-voiturage !

Je compte, nous comptons sur vous.

Et par Saint Georges « Vive la cavalerie »

Lieutenant-colonel Daniel Pierlot

SOMMAIRE

2	Réunion du bureau (photos)
3	Le mot du président
4	Assemblée générale (1)
5	In memoriam
6	Réunion du CA
7	Carnet du bulletin
8 & 9	Promotion Major Pierre Morin
10 & 11	Brancardiers (suite)
12	Morts pour la France à 20 ans
13	Assemblée générale (2)
14	Info trésorier
15	1000 drapeaux
16	Nos morts pour la France

Il y aura 2 ans, à St Hilaire, le Gal de Saint Salvy cédait son poste de président au Lt-Colonel Pierlot.

Ce dernier est entouré d'un CA composé de plusieurs personnes, dont deux vice-présidents, l'un pour le Loiret et l'autre pour les Hauts de France.

Est-ce que les membres auront apprécié cette nouvelle orientation ? Est-ce que notre aide en tant que membres du CA s'est révélée être à la hauteur ? Questions intéressantes à débattre à l'occasion de notre assemblée du 7 juin.

Notre président nous y fera également un bilan de ses 2 années de présidence.

Dans ce bulletin, vous trouverez les nouveaux statuts que le CA soumettra à votre validation.

Nous comptons sur votre participation. N'oubliez pas de donner votre pouvoir si vous ne pouvez pas vous joindre à nous.

ASSEMBLÉE GENERALE

LES 06 ET 07 JUIN 2017 à SAINT HILAIRE

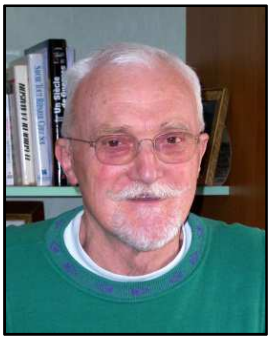

Cette année, malheureusement, notre ami et ancien président ne sera pas parmi nous. Il me manquera, il nous manquera. Je ne l'entendrai plus, dans les situations difficiles, me dire : « Vander Brigghe, démerdez-vous… ». Je le savais, c'était des paroles encourageantes qui m'invitaient à trouver une solution au problème posé. Il en est ainsi de ceux qui allient douceur et fermeté dans les ordres.

Mais, l'amicale continue et je vous demande d'être à cette A.G. importante qui verra l'acceptation de la modification de nos statuts.

Cette année encore, nous respecterons la tradition. À savoir : réunir tous ceux qui, pour cause d'éloignement, arrivent la veille, pour prendre un repas en commun. Bien sûr tous ceux qui veulent y participer seront les biens venus. Je pense surtout aux nordistes.

À bientôt et, par Saint Georges, vive la cavalerie.

Lt-colonel Vander Brigghe

PS. *Si vous ne pouvez participer, n'oubliez pas de me renvoyer votre « bon pour pouvoir »*

N'oubliez pas, non plus, que les questions diverses doivent parvenir au Président 3 semaines avant l'A.G.

PROGAMME DES DEUX JOURNEES

Mardi 06 juin :

- Le lieu du repas vous sera précisé ultérieurement.

- 19h Repas.

Mercredi 07 juin

PROGAMME DE LA JOURNEE	ORDRE DU JOUR
09 h30 Rendez-vous face au monument aux morts.	Approbation des nouveaux statuts ; Approbation du procès-verbal de l'AG 2016.
10 h Messe.	Rapport moral du Président.
11 h Départ en cortège pour les trois monuments.	Rapport financier du Trésorier.
12 h Apéritif salle communale.	Rapport du secrétaire général.
12 h 30 Repas.	
14 h A.G.	Taux de cotisation 2018,
15 h Dislocation	Lieu de l'AG 2018.
	Questions diverses.

En page 13, votre réponse aux statuts modifiés, tels qu'ils seront soumis à l'A.G. Si vous ne pouvez être présent, envoyer votre « Bon pour pouvoir » en même temps que votre participation ou non à l'assemblée générale à :

Lieutenant-colonel VANDER- BRIGGHE Guy

60, rue Louis Blériot 59130 LAMBERSART ☎ 06.81.99.10.41

IN MEMORIAM

Le Général de Saint Salvy

Un grand Monsieur a rejoint la maison du Père. Un noble. Pas seulement par le nom, mais aussi dans tous les actes de sa vie.

Ce noble était avec nous d'une grande simplicité, et nous le respections, nous l'aimions.

Le respect est une valeur plus profonde que la simple politesse. Il est une attitude d'acceptation, de consentement et de considération envers quelqu'un. C'est pourquoi le respect se mérite, c'est pourquoi nous le respections.

Par ses ordres clairs, souvent des conseils, de la compréhension, notre président avait gagné l'estime de chacun.

Lors de nos assemblées, pas de tenue, ni d'étoiles, ni de décorations, il suffisait de le regarder pour savoir qu'il était général.

Mon général, sachez que j'ai aimé faire partie de votre bureau, aimé vos conseils pour rédiger notre bulletin, rédiger le livre que vous avez préfacé en l'honneur de notre prestigieux régiment : le 6° de Cuirassiers. Votre connaissance des évènements, vos conseils, m'ont été très précieux.

Il nous reste, à nous vivants, de perpétuer la mémoire de ce régiment dont vous avez été le Chef de Corps pour qu'il ne finisse pas dans l'oubli.

Jean-Claude Bouleux

L'un des nôtres a rejoint la maison du Père, le11 janvier 2017, à l'âge de 83 ans. En 1955, avec le groupe d'Escadrons du 6° Cuir, il fut l'un des premiers à partir pour l'Algérie. Tunis, puis Constantine.

Chaque escadron possédant sa propre organisation, c'est une trentaine de petits détachements qui seront ainsi éparpillés, tissant une toile d'araignée pour que le groupe d'Escadrons remplisse correctement sa mission. Cette mission, Jean-Claude l'a correctement remplie, en témoignent ses citations. Ce n'est que le que le 1er juillet 1956 que le régiment en entier, avec le lt-colonel Brière à sa tête, rejoint l'Algérie.

Ceux du 6° qui avaient connu Jean-Claude (à ma connaissance, ils sont aujourd'hui décédés) parlent de lui comme d'un camarade calme et courageux. Des qualités nécessaires à tous ceux qui tracèrent la route au régiment. Nous ne les oublions pas.

Après la mort de son épouse, Jean-Claude me téléphonait souvent car le moral n'y était plus. Je peux dire que le décès de son épouse l'avait laissé sans force, qu'il n'avait plus la volonté de combattre. Je regrette de ne pas avoir trouvé le temps pour aller lui faire un petit coucou. Malheureusement, pour nous tous, les déplacements deviennent difficiles.

Pour lui aussi, se déplacer était chose pénible, et il avait souhaité que quelqu'un le prenne en voiture pour retrouver une dernière fois cette amicale qu'il aimait tant. Bernard LEBAS, de Marquise, s'était proposé mais, quelques jours avant l'A.G., Jean-Claude m'a dit ne plus pouvoir se mouvoir, il était à bout de force.

Jean-Claude, jusqu'au bout tu auras aimé l'Amicale, et celle-ci ne t'oubliera pas. Je sais que, de là-haut, tu veilles maintenant sur les tiens mais aussi sur notre amicale.

Repose en Paix, cher frère d'armes.

Bernard TOP

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6/12/2015

Le Conseil d'administration de l'amicale s'est réuni au quartier Valmy le 06 décembre 2016.

Etaient présents : Le LCL PIERLOT Président - Le LCL GENDRAULT Administrateur - Le CNE du CASTEL Vice-Président Loiret - Le CE MOUILLE trésorier - Le CE NEBAS trésorier adjoint - l'A/C POEHR Administrateur - l'A/C GOULUT Administrateur et porte-Drapeau – Le B/C DUPONT Administrateur et Porte-Drapeau.

Etaient excusés : Le LCL VANDER BRIGGHE Vice-Président Nord et Secrétaire Général, Bernard TOP secrétaire Adjoint et rédacteur du bulletin.

Modification des statuts : Comme prévu lors de la réunion de bureau du 16 septembre 2016 et après quelques navettes par internet, il fallait que le Conseil d'administration donne son avis sur les modifications des statuts afin qu'ils puissent être votés lors de l'A.G extraordinaire du 7 juin 2017.

Les statuts modifiés, ont été adoptés à l'unanimité des présents. Ils seront joints au bulletin 250 afin que chaque adhérent puisse en avoir connaissance avant l'A.G extraordinaire. Un bordereau à retourner au Secrétaire Général permettra même à ceux qui ne pourraient être présents à ST HILAIRE de voter par correspondance.

Renouvellement du tiers sortant :

Prévu dans les nouveaux statuts, le renouvellement annuel du tiers sortant a nécessité un tirage au sort.

Renouvellement en 2017 : LCL Daniel PIERLOT – CE NEBAS – B/C DUPONT

Renouvellement en 2018 : A/C POEHR – A/C GOULUT - Bernard TOP

Renouvellement en 2019 : LCL VANDER BRIGGHE – LCL GENDRAULT – CE MOUILLE – Cne du CASTEL

Un appel à candidature sera fait dans le prochain bulletin suite au décès du Général de SAINT SALVY et pour postes d'administrateurs vacants.

Cette réunion a permis au Président de remettre le diplôme d'honneur de Porte-Drapeau à l'A/C Jacques GOULUT pour 16 années à représenter l'Amicale en le portant à de très nombreuses cérémonies. La médaille lui sera remise lors d'une cérémonie plus officielle lors des manifestations de Saint Hilaire lez Cambrai.

Ce sont joints à nous pour ce moment convivial : Mesdames PIERLOT - LOUSTALET - MOUILLE - du CASTEL - KUNTZMAN - GOULUT.

Le LCL LOUSTALET – le Cne KUNTZMANN – le Cne BOURGET et le Cne BOTTE qui nous a facilité les choses pour la partie logistique pour laquelle une fois de plus le 12ème Cuirs a répondu favorablement et que nous remercions.

CE Gérard MOUILLE.

PS : Pour les sortants de 2017, n'oubliez pas de renvoyer, au secrétaire général le « bon pour pouvoir » dûment complété pour que nous puissions établir les bulletins de vote.

LE CARNET DU BULLETIN

DECES

Le Général Alain de Saint Salvy, décédé en novembre 2016.

Mot du Général de brigade Charles Beaudouin, ancien chef de corps du 6/12 Cuirassiers.

J'ai appris avec une grande tristesse le décès du Général de SAINT SALVY dans la revue de l'amicale du 6°Cuirassiers.

Le portrait tracé du Général est en tout point exact. Je garde le souvenir d'un officier général alliant une éducation très raffinée avec une grande attention de proximité avec chacun. La parfaite image de l'officier de Cavalerie. C'était quelqu'un de « chic ». Un exemple muet à suivre.

Jean-Claude Bouleux, décédé le 11 janvier 2017.

Francine Dumur , décédée le 26 décembre 2016. Épouse de notre ami Michel qui était au 3° escadron 2° peloton en 1958. 03.21.51.12.10

Madame Guillaume Robert, épouse de notre camarade MDL au 3e escadron 4e peloton.

Henri Paillard, 3e escadron 4e peloton, décédé le 11 novembre 2016.

Michel Dransart, ancien du 3e escadron 1e peloton, décédé le 15 mars 2017.

L'amicale adresse ses condoléances les plus attristées.

ADHESIONS

Adjudant Yves MERCIER -14, rue de Couleuvrain

45240 LA FERTE St AUBIN

AUTRES ANNONCES.

J'adhère à 250 % à l'idée de réaliser une plaque souvenir du 6°Cuirasiers à Olivet.

L'oubli vient malheureusement vite et s'il n'efface pas la gloire, il est préjudiciable. Nous pouvons et devons lutter contre l'oubli. Les pierres parlent parfois !

Général de brigade Charles Beaudouin, ancien chef de corps du Leclerc Cavalerie (6/12)

VŒUX 2017

Général de brigade Charles BEAUDOUIN, directeur de la section technique de l'armée de terre.
Colonel ANTHONIOZ, commandant le 12°
Capitaine DE COATTAREL, commandant l'ECL du 12°.
Capitaine Jean-Pierre KUNTZMANN, secrétaire général du 12°.
Robert MASCAUX.
Mme FOISSY.
Alice et André SEBASTIEN.
Pierre SARRABERE.

REMISE DE DECORATIONS

La médaille militaire a été concédée à notre ami Roland Garreau. Elle lui sera remise le 8 mai 2017.
Diplôme d'honneur à notre porte-drapeau, l'A/C Goulut Jacques pour 16 ans de service.
Le général de brigade Charles Beaudouin promu commandeur de l'ordre National du Mérite.
Nos plus vives félicitations.

NOUVELLES DU 12°CUIR

Nous sommes heureux d'apprendre que deux Brigadiers chefs du 12°Cuir font partie de la promotion Pierre Morin. Tout un symbole !
Elles ont brillé lors d'un cross : 1er première classe Delphine- 2° MDL Tiffany- 3° MDL Blanche.

Promotion Pierre Morin à Saint Maixent

Un ancien du 6°Cuirassiers à l'honneur

Pierre Morin est né le 17 janvier 1928 à Sanxay dans le département de la Vienne. Troisième enfant d'une famille de cinq, c'est un adolescent marqué par l'occupation allemande. À l'âge de 20 ans, il s'engage dans le but d'aller servir en Indochine. Le 22 février 1948, il rejoint le régiment colonial de reconnaissance (RCR) à Ravensburg. Formation qui reprendra l'ancienne appellation de régiment colonial de chasseurs de chars (RCCC). Il effectue ses classes au 1er escadron. Travailleur, discipliné et bon exécutant, il est nommé 1er classe, puis caporal le 1er août 1949.

Nommé caporal-chef, Pierre est orienté vers le peloton d'élèves sous-officiers. Il est promu au grade de maréchal des logis, le 1er décembre 1950. En attendant d'aller combattre en Indochine, il est affecté à l'escadron de commandement. Désigné pour l'Extrême-Orient, il embarque à Marseille le 17 août et débarque à Saigon le 11 septembre. Affecté au quartier général des forces terrestres des plateaux montagnards (FTPM) où il sert comme chef de groupe pendant plus de deux ans. La situation dans les états-associés (Cambodge, Laos et Viêtnam) est telle que le général de Lattre de TASSIGNY se rend aux États-Unis pour plaider en faveur d'une aide accrue pour le corps expéditionnaire qui défend, non plus « les intérêts de la France, mais ceux de l'occident face au péril communiste ». La France espère une solution politique honorable. C'est dans ce contexte que Pierre demande à prolonger son séjour dans le but de contribuer à l'encadrement des Forces Armées Vietnamiennes. Il est détaché, en janvier 1954, au centre administratif de Ban Me Thuot (Centre Annam). Durant trois mois il accompagne le 4° escadron de reconnaissance vietnamien (4°ERVN) dans les combats des Haut-Plateaux du Centre. Lancée le 20 janvier, l'opération « Atiante » doit permettre d'éliminer l'enclave communiste qui pouvait couper l'Indochine en deux. La situation dégénérant, le 4° ERVN doit évacuer la ville de Kontum vers celle de Dalat. Pierre est informé, par un message largué par avion, qu'il doit rejoindre Saigon. C'est là qu'il apprend qu'il est nommé MDL/chef, décoré de la médaille coloniale avec agrafe « Extrême-Orient » et de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine. Par ailleurs, pour récompenser son action aux côtés du 4°, il reçoit la médaille d'honneur du Mérite (décoration vietnamienne).

De retour en métropole, Il demande l'ABC. Le 19 août 1954, il est affecté au 12° Régiment de Dragons (12°RD) à Reutlingen. Il y assure la fonction de chef du secrétariat opérationnel. Quelques mois plus tard le 12°RD rejoint l'Algérie. Malgré les périodes denses d'entraînement et de mise en condition, Pierre a le temps de rencontrer celle qui deviendra son épouse. Il débarque à Oran le 7 septembre. Aguerri et toujours volontaire il participe à toutes les opérations. Profitant d'une permission, il retourne en Allemagne et se marie le 7 juillet 1956 à Tübingen. Il rejoint l'Algérie avec son épouse. Celle-ci retournera en Europe pour la naissance de leur premier enfant.

Pour avoir, au cours d'une opération de bouclage, permis l'arrestation de nombreux suspects, il est décoré de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze et de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe « Algérie » et « Maroc ».

Association « Amicale des Anciens du 6ème Cuirassiers »

STATUTS

TITRE I : CONSTITUTION- OBJET-SIEGE SOCIAL

Article 1 : CONSTITUTION

Il est fondé à Paris une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du **16 août 1901,** ayant pour titre :

Amicale des Anciens du 6ème Cuirassiers

Article 2 : Objet

- Rassembler tous ceux qui ont servis au 6° Cuirassiers

- Resserrer les liens de camaraderie entre les différentes générations

Article 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à :

Quartier Valmy
45160 OLIVET »

Sous l'appellation « Amicale des Anciens du 6ème Cuirassiers »

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration; la ratification par **l'Assemblée Générale Ordinaire** sera nécessaire

ARTICLE 4 : DURÉE

La durée de l'association est illimitée.

TITRE II : COMPOSITION DE L'ASSOCIATION- ADMISSION- RADIATION

Article 5 : COMPOSITION

L'association est composée de :

- Membres actifs
- Membres d'honneur.
- Membres bienfaiteurs

Membres d'Honneur :

Titre donné aux chefs de corps, aux anciens Présidents de l'Association ainsi qu'aux personnes qui aident à la prospérité pécuniaire de l'association par des dons.

Membres actifs :

Sont membres actifs, ceux qui ont versé une cotisation annuelle, en année civile.

Membres bienfaiteurs :

Sont membres bienfaiteurs, ceux qui par leur don, aident financièrement l'amicale.

Membres honoraires :

Sont membres honoraires les conjoints des membres actifs décédés.

Article 6 : ADMISSION

Sont membres actifs, les anciens militaires du 6ème Régiment de Cuirassiers ou toute personne trouvant intérêt à perpétuer le souvenir du 6 °Cuirassiers, et de l'Arme Blindée Cavalerie.

Article 7 : RADIATION

La qualité de membre se perd par:

- démission.
- décès.
- radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, ou non-paiement de cotisation après trois relances écrites infructueuses.

Dans les motifs graves on trouve :

- ceux dont l'indélicatesse, l'inconduite notoire, ou les manœuvres déloyales pourraient jeter le discrédit sur l'association, le régiment ou l'Arme Blindée Cavalerie.

Nul ne peut être exclu sans avoir été convoqué et entendu par le Conseil d'Administration.

Article 7 bis :

Les membres démissionnaires, pour une raison de force majeur, absence ou autre, peuvent se faire réintégrer.

TITRE III : Administration et fonctionnement

Article 8 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 13 membres maximum, parmi lesquels est élu un bureau, constitué de :
- un Président.
- un ou deux Vice- présidents
- un Secrétaire général.
- un Secrétaire adjoint si nécessaire.
- un Trésorier.
- un Trésorier adjoint.

Les membres du C.A. sont élus pour 3 ans, renouvelés par tiers chaque année et rééligibles.

Article 9 : FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par an, sur convocation du Président, L'ordre du jour est fixé sur la convocation
La présence de la moitié de ses membres est nécessaire pour la validité de délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.
Chaque membre peut disposer de 2 (deux) pouvoirs maximum en plus de sa voix.
Tout membre du C.A. qui aura manqué, sans excuse, trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. En cas de vacance dans le C.A. il sera coopté une personne qui aura décidé de faire partie du C.A. Elle sera élue lors de l'Assemblée Générale suivante.

Article 10 : POUVOIRS DU CONSEIL D'AMINISTRATION.

Le C.A. est investi, d'une manière générale, des pouvoirs les plus étendus dans la limite des buts de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées par les assemblées générales (ordinaire et extraordinaire).
Il nomme les Membres d'Honneur. C'est lui également qui prononce les mesures d'exclusion ou de radiation des membres.
Le bureau surveille la gestion des membres du C.A., a toujours le droit de se faire rendre compte de leurs actes. Il peut, en cas de faute grave, suspendre l'un des siens à la majorité.
Il fait ouvrir tous comptes en banque, aux chèques postaux et auprès de tous autres établissements de crédit, sollicite toutes subventions

Article 11 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les membres de l'association, à jour de leur cotisation. Elle se réunit tous les ans au printemps et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration. Chaque adhérent peut s'y faire représenter par un autre adhérent muni d'un pouvoir écrit (quatre pouvoirs au maximum)
Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres sont convoqués par les soins du bureau sous la signature du Président et du secrétaire. La convocation et l'ordre du jour, fixés par le C.A., figurent dans le bulletin de l'association édité 3 (Trois) fois par an.
Le Président, assisté des membres du C.A., préside l'assemblée et expose la situation morale ou l'activité de l'association.
Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation générale.
Ne peuvent être abordés que les points inscrits à l'ordre du jour.
Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Sur la convocation, il sera ajouté : la mention « bon pour pouvoir »

Article 12 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur demande de la moitié de ses membres, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, uniquement pour modifier les statuts, décider la dissolution et l'affection de son actif. Elle est convoquée spécialement à cet effet au moins 1 (un) mois avant la séance par lettre ordinaire, courriel ou bulletin.

TITRE IV : RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Article 13 : RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Les ressources de l'association se composent :
- des cotisations.
- des dons.
- Des subventions le cas échéant.

Article 13 bis : l'emploi des fonds disponibles sera déterminé chaque année par le Conseil d'Administration dans le cadre du budget prévisionnel présenté à l'assemblée générale.

TITRE V : MODIFICATION STATUTAIRE- DISSOLUTION

Article 14 : MODIFICATION DES STATUTS

Les présents statuts pourront être révisés ou modifiés en cours de fonctionnement de l'Association par une Assemblée Générale Ordinaire.

Article 15 : DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 à une association relevant de l'ABC.

Article 16 : REGLEMENT INTÉRIEUR : Le C.A. pourra, s'il le juge nécessaire, arrêter le texte d'un règlement intérieur qui déterminera notamment les détails d'exécution des présents statuts.

Pour avoir servi plus de deux ans en Algérie, il reçoit l'ordre de rejoindre les FFA où il fait la connaissance de sa première fille « Nicole ». Le 15 octobre 1957, il rejoint le 12° Régiment de Cuirassiers, et est nommé Adjudant le 1er juillet 59. Quelques mois après la naissance de sa seconde fille « Pascale », le 16 août 59, il doit rejoindre le 1er Chasseurs d'Afrique en Algérie. Pendant trois ans, l'adjudant Morin participe, comme sous-officier, adjoint à l'officier de renseignement, à de nombreuses opérations. Avec la Harka du 1er RCA, et celle de la gendarmerie, il participe à la recherche et à l'exploitation de nombreux renseignements et se distingue à plusieurs reprises. De janvier 1960 à novembre 1961, Pierre s'illustre dans la zone de responsabilité du régiment où il contribue à la mise hors de combat de 15 rebelles et à la récupération de 16 armes, ainsi que de documents précieux Pour ces nombreux faits d'armes, il est cité à l'ordre de la Brigade et de la Division. Le 18 janvier 1962, à Aïn Arnat, il contribue à la mise hors de combat de trois rebelles, la récupération de 9 armes de chasse, de nombreuses munitions et de documents importants. C'est au cours de cette opération qu'il est grièvement blessé par balles à la cuisse droite, au poignet et au coude gauche. Il reçoit également des éclats de grenade à la cuisse droite. Il est de nouveau cité à l'ordre de la brigade

Pierre quitte cette terre où le drapeau français ne flotte plus, le 25 octobre 1962, et est affecté au 8° Régiment de Dragons (8°RD), comme chef de peloton. Quelques jours plus tard, il est décoré de la Médaille militaire à « titre exceptionnel ».

Le 1er juillet 1963, il est promu Adjudant-Chef. En 1964, le8°RD devient 6° Régiment de Cuirassiers. Sous-officier le plus décoré du régiment, très respecté et apprécié de ses pairs, il et désigné Président des sous-officiers (PSO) en même temps qu'il occupe la fonction de chef de peloton au profit des appelés du contingent. En 1968, le 6°RC rejoint la garnison de Laon-Couvron (Aisne).

Après vingt ans de carrière, Pierre sert pour la première fois en métropole. Pas pour longtemps. Le 1er août 1971, il est affecté à l'état-major du 6° Régiment de Dragons pour occuper la fonction de PSO ; Il est élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur le 18 septembre 1971. À l'été 1976, après avoir été nommé Major, il retrouve la métropole.

Il est affecté, le 3 août, à l'école nationale des sous-officiers d'active(ENSOA) où il servira jusqu'à la limite d'âge de son grade. Du fait de son expérience, son exemplarité et de ses qualités humaines et professionnelles, il est désigné PSO, dès son arrivée, et occupera les fonctions d'adjoint à l'officier de « protection sécurité défense » Pour avoir occupé ces deux postes avec une remarquable conscience professionnelle, une grande efficacité et une rare disponibilité, il reçoit, de la part du général commandant l'ENSOA, deux témoignages de satisfaction.

Le 18 janvier 1980, à l'âge de cinquante-cinq ans, il prend sa retraire non loin de sa famille, à Fontaine-le-Comte.

Il laisse parmi les cadres de l'ENSOA, mais aussi parmi ses camarades et frères d'armes, le souvenir d'un militaire exemplaire, solidaire, et au style de commandement, à la fois exigeant et bienveillant. En guise de témoignage et de reconnaissance supplémentaires, il est fait Officier de l'Ordre national du Mérite, le 25 février 1983.

Tout en s'intéressant à la vie militaire, à travers ses recherches, ses collections et sa participation à la vie associative des anciens combattants, mais surtout en prenant enfin du temps pour se consacrer à sa famille, Pierre décède le12 décembre 2009 à la veille de ses quatre-vingt-deux ans.

Sous-officier, titulaire des trois plus hautes distinctions françaises, quatre fois cité et blessé au combat, le major Morin aura servi avec amour et fidélité les valeurs de la France.

D'après un commentaire du Major Michel Girard.

Une équipe de brancardiers du 6°Cuirassiers en juin 40 (Suite du 249)

Par l'Abbé Pierre Boucherie, ancien aumônier de l'amicale.

7- Le danger.

La matinée se passe tristement. Par ailleurs, l'activité de l'aviation redouble. On voit passer quelques avions français mais ils sont accueillis par un feu bien nourri de la D.C.A. allemande, installée à proximité. De temps en temps, des obus ennemis explosent au voisinage de la grand-route, à quelques centaines de mètres de la ferme. Les Allemands reviennent à la charge et se rapprochent. La situation, s'aggrave. On signale des infiltrations de tous les côtés. Une patrouille de motocyclistes assure la défense de la ferme. Des fusils mitrailleurs sont mis en position. Le barrage installé sur la route est sérieusement renforcé.

8 - L'action.

Dans l'après-midi, le temps se couvre, la chaleur devient étouffante. Bientôt les grondements du tonnerre font écho aux roulements du canon. À ce moment, arrivent les premiers blessés de BONCOURT, en compagnie du lieutenant-médecin AUBRAY. D'après les nouvelles apportées par ces témoins, les Allemands attaquent en force le point de défense de BONCOURT, tenu par une soixantaine de cavaliers du 6° Cuirassiers, et quelques chars. La situation semble sérieuse puisque l'ambulance reçoit l'ordre de ne plus revenir au PLESSIS, mais de rejoindre par la BOISSIERE, où probablement on retrouvera le médecin qui a déjà reçu l'ordre de préparer le repli. Les blessés sont transportés au G.S.D., qui est débordé de travail, car de tous côtés, arrivent des hommes blessés par des giclées de mitrailleuses. Une vingtaine de soldats attendent leur évacuation dans un relai assez éloigné, et le G.S.D. n'a plus à sa disposition que deux ou trois voitures…

Aussi la charge de la sanitaire est-elle complétée au maximum de sa capacité : six blessés. Lorsque la voiture prend la direction de NONANCOURT, l'orage se déchaîne. La pluie tombe à torrent. Le temps est malsain. Les blessés, qui ont rapidement épuisé la provision de liquide mis à leur disposition, se plaignent de la soif. L'un d'eux, qui a reçu une décharge de mitrailleuse, dans le bras et l'épaule droite, fait pitié. Il a le teint livide, il a perdu beaucoup de sang, et malgré le garrot, l'hémorragie n'est pas complétement arrêtée.

En arrivant dans SAINT-ANDRE DE L'EURE, l'abbé BOUCHERIE fait arrêter la voiture près d'une maison. Sur le seuil se tient une dame relativement jeune. L'aumônier lui demande, très poliment, un peu d'eau pour ses blessés mourants de soif. C'est une mégère qui lui oppose un refus catégorique, prétextant que sa provision d'eau est insuffisante pour désaltérer tout un régiment !...

- Merci pour votre bon cœur, dit en rageant l'abbé BOUCHERIE.

BRIFFAUT et les blessés profèrent des imprécations et veulent que le chef de voiture envoie à la dame une balle dans la peau. La colère se calme vite, car du café voisin, le garçon de l'établissement vient offrir gratuitement quelques litres d'eau minérale…

À NONANCOURT, il faut faire quelques détours pour aboutir, d'abord à l'hôpital civil, puis au poste de relai, où les blessés sont déposés.

Au retour, les routes présentent très peu d'animation. Près de SAINT-ANDRE, une patrouille arrête la voiture. Ce sont des mécaniciens d'aviation. Ils viennent de détruire les hangars, d'incendier les magasins et les réserves de leur ancien camp. Ils sont maintenant à la recherche d'essence pour le camion qui doit les emmener à VILLACOUBLAY

9- Aux aguets

À la BOISSIERE, il y a peu d'animation. La division a déjà effectué en partie son repli, mais les patrouilles du 6° Cuirassiers sont encore au PLESSIS. L'ambulance doit donc les rejoindre. Les routes sont désertes. À certains carrefours importants, cependant, bien camouflés, quelques gros chars français sont là, en position d'attente. Leurs conducteurs et leurs servants n'ont rien vu passer, ni motos, ni automitrailleuses. La sanitaire doit donc continuer et aller de l'avant.

Au PLESSIS, c'est le calme parfait. Calme étrange et troublant.

D'un moment à l'autre, on s'attend à quelque événement grave. La situation, durant la soirée, ne s'est pas améliorée. L'ennemi s'est infiltré partout et peut surgir de tous côtés, à chaque instant.

Tout le monde est sur le qui-vive. Chacun redouble d'activité et de surveillance Les quatre brancardiers sont chargés de patrouiller autour des bâtiments, d'examiner en particulier le secteur Est. En cas de mouvement suspect sur la grand-route, située au bout de la prairie, il faudra prévenir immédiatement l'automitrailleuse qui se trouve dans la ferme voisine. Tous les postes ont été doublés pour la nuit. Les relèves se font toutes les heures.

Vers minuit, dans le plus grand silence, l'ordre du départ arrive. Dans la nuit noire, le déplacement est extrêmement pénible. Les chemins sont inconnus, sinueux. Après quelques kilomètres, on rencontre la patrouille du lieutenant BRISAC. Tous ses hommes sont exténués, ils reviennent de BONCOURT, la plupart à pied, fatigués à l'extrême par les heures dures et douloureuses qu'ils ont subies. Toutes les voitures sont chargées au maximum. L'ambulance, aussi, fait son plein. Le convoi reprend sa marche à allure réduite. Le cheminement est d'autant plus pénible qu'il faut rouler face à la lune qui se lève, par des routes encore humides de la pluie de l'après-midi et de la soirée, et qui nous renvoient dans les yeux des reflets éblouissants.

10 -Une étape

Au petit jour, DREUX est traversé. À cinq heures du matin voici MAILLEBOIS dans l'EURE-ET-LOIR. C'est le lieu de repos prévu pour quinze heures environ. L'infirmerie s'installe d'abord sur la place. Puis, dans la matinée, avec le P.C., elle élira domicile au château de LATHAM. Le poste de secours trouve une salle de service idéale, au pied d'une tourelle, dont les murs ont plus d'un mètre d'épaisseur.

En ce matin du jeudi 13 juin, le 6°Cuirasiers rencontre à MAILLEBOIS une population bienveillante. Comme les magasins du pays n'ont pas encore été dévalisés de leurs provisions, par les fuyards ou les réfugiés, chacun trouve de quoi calmer sa faim et sa soif.

Pendant que ses camarades se restaurent et se reposent, l'Aumônier se rend à l'église près du château, où il espère trouver le nécessaire pour célébrer la messe. C'est qu'il ne possède plus d'autel portatif. Le sien a suivi dans les Flandres le sort malheureux de la voiture du matériel d'infirmerie.

Vers 7 H30, en présence du commandant DEVOUGES, il a la consolation d'offrir à Dieu le Saint-Sacrifice pour tous ceux qui viennent de mourir si vaillamment, ces derniers jours.

L'orsque l'Abbé BOUCHERIE retourne au poste de secours, installé dans une des pièces du château, il y retrouve HIRSCH, à la fois émerveillé, et intrigué. Sur l'un des murs de la salle de service, il y a un tableau téléphonique d'appel avec des inscriptions mystérieuses et alléchantes : chambre du Lion, chambre du Mystère, chambre de Mademoiselle etc… L'infirmier voudrait bien satisfaire sa curiosité, trouver la solution à ces énigmes. Voilà le moment, semble-t-il. Malheureusement, la jeune Comtesse ne vient-elle pas de partir à l'instant dans cette deuxième voiture surchargée de boîtes en carton ? Hélas, le château est loin d'être abandonné ! Il y reste un bataillon de domestiques et, à leur tête, une vieille châtelaine à la démarche imposante et majestueuse, au regard étincelant et dominateur ! L'infirmier n'ose pas s'aventurer plus avant, car il a peur de la douairière. À midi, HIRSCH reçoit du capitaine THERY, l'ordre de lui préparer la chambre verte, mise à sa disposition. Très content, l'infirmier, avec son brigadier, pénètre dans la partie réservée du château, et peut admirer tout à son aise, les diverses pièces du premier étage. Toutes sont plus luxueuses les unes que les autres…

Dans l'après-midi, quelques petits réfugiés parisiens viennent se faire soigner. Une gamine qui a le doigt écrasé, témoigne par ses cris, et ses gestes désordonnées, sa souffrance et sa douleur. Elle refuse que le docteur examine sa plaie. Trois personnes vont essayer d'immobiliser la petite fille. D'une part, le Capitaine et le Brigadier qui lui maintiennent la tête et les mains. D'autre part Olivier lui serre fortement les jambes. BRIFFAUT et HIRSCH, ont quitté les lieux pour ne pas entendre les cris. Ils seront bientôt rejoints par OLIVIER pour le même motif. Il est remplacé par l'assistante sociale qui accompagne les enfants. Le docteur perd patience, enguirlande l'infirmière, menace de tout laisser tomber, car ses exhortations au calme ne sont suivies d'aucun effet. L'Abbé BOUCHERY arrive enfin à calmer la gamine, ou du moins à diminuer son agitation… (à suivre)

Morts pour la France à Vingt ans.

Les coups de téléphone continuent de m'arriver, c'est très encourageant. Aujourd'hui, c'est Roland Garreau qui m'apprend comment sont morts : Mahé Maurice et Deshayes Gabriel, décédés en 1961. Par contre, pour les cuirassiers Canelle et Joly, le B/C Claves, je n'ai toujours aucune information concernant leur décès. Je lance un nouvel appel.

Nous nous devons de faire connaitre nos camarades morts au champ d'honneur.

Extrait du témoignage de Jacques Fouvry

C'est sur ce « barrage avant » (*rappelons aux lecteurs que le barrage avant reliait Souk-Ahras à la calle, à l'est de Bône, en passant par Lamy*) que nous sommes en constante surveillance, de jour comme de nuit, par nos déplacements et nos embuscades.

En ce début d'après-midi, le **2 janvier 1959**, nous partons pour une reconnaissance du Douar Hammana. Le franchissement d'un oued avec de l'eau stagnante, passage obligé, pose quelques inquiétudes. Néanmoins, grâce à l'expérience du pilote, l'A.M. du capitaine Huot franchit l'obstacle. Confiant, le Half-track 424 du lieutenant Thiney, piloté par Alfred Viala, s'élance à son tour. Quand il arrive au sommet, le ciel se déchire et s'embrase. Les corps sans vie du **cuirassier de 1ère classe Chopart Gérard**, et ceux **des cuirassiers Benmansour Abdesselam et Rahmani Ali**, assis sur 300 litres de carburant et 1000 cartouches, se soulèvent et retombent telle de vieilles poupées désarticulées. Le blindé vient de sauter sur une mine antichar. Le cuirassier Levers Jean-Claude à la jambe arrachée. Quant aux trois autres occupants, ils sont sérieusement blessés.

Nous sommes le 22 mars 1959

Quand l'AM (la Cheverny) dont l'équipage est composé du lieutenant Bernard Claude, chef de voiture, Venet Raymond, pilote et Serge Maris, tireur, arrive à la hauteur de mon A.M. (la Chinon, dont votre rédacteur est chef de voiture), je signale la présence d'un incident fugitive sur son parcours. Elle rejoint donc son secteur de herse et part vérifier l'endroit de l'incident. Arrivée au passage obligatoire du franchissement de l'oued (à peu près à 3 kilomètres de la ferme Cazeneuve où nous sommes stationnés), elle est violemment prise à partie au lance-roquettes et au fusil mitrailleur. Aussitôt, Maris, le tireur ouvre le feu au canon et à la mitrailleuse de 30. Au bout de quelques secondes, qui lui semblent une éternité, Maris s'étonne qu'aucun ordre ne lui parvienne. C'est alors qu'il aperçoit le lieutenant Bernard qui git au fond de la tourelle, baignant dans son sang. Lui-même, quand il a appuyé sa joue sur la lunette de visée, il a senti que son sang giclait. Il avait reçu des éclats de la roquette qui avait touché le lieutenant Bernard dans le dos.

Nous sommes le 25 août 1959.

Du côté de Lamy, les choses deviennent sérieuses. Les rafales d'armes automatiques succèdent aux rafales de l'ennemi. L'artillerie donne à plein. La herse est prise sous de tirs de mortiers et de roquettes. La nuit tombe. Jusqu'ici ce n'était que le hors d'œuvre. À partir de cet instant démarre le spectacle « son et lumière » et le ciel s'embrase.

Fernand Arrouart ne devait pas se trouver dans cette tourelle de char M24 le « Tahiti » commandé par le chef Minouflet Henri, puisqu'il est pilote du char « Tonkin ». Il a fallu que son blindé soit en panne ce soir-là. Rappelons que seul le 1er escadron, stationné à Lamy, possède des chars M 24.

La roquette a frappé la branche d'un arbre et projeté des éclats dans tous les sens. Malheureusement, l'un d'eux a atteint Fernand à la carotide, le tuant sur le coup.

Le chef Minouflet, plus petit, a eu de la chance.

Nous sommes le 4 septembre 1959 à Fedj el Ahmed où est stationné le 3°escadron.

La région est boisée et accidentée. De nombreux lacets montent et descendent, se faufilent tels d'immenses serpents. Tout prédispose à la guérilla. Les anciens savent qu'il faut rouler tous feux éteints. Ils démarrent toujours la herse par une embuscade afin d'habituer les yeux à la pénombre. Pourquoi, ce soir-là, le brigadier-chef Georges Bouquillon, n'a-t-il pas demandé à son chauffeur de faire de même ?

Quand son Half-Track, phare et projecteur de tourelle allumés, arrive au pied de l'incident signalé, une roquette au phosphore frappe la portière avant droite à l'endroit où se trouve Bouquillon. Il décèdera en arrivant à l'hôpital.

ASSEMBLEE GENERALE
SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

Mardi et mercredi 06 et 07 juin 2017

HEBERGEMENT

Adressez vos réservations directement aux hôtels Fimotel ou Akéna, en précisant : Amicale 6° Cuir.

(1) Hôtel FIMOTEL (N)
2 étoiles 55 € la ch.
☎ 03.27.76.58.00.
Boulevard du 8 mai 45
59540 CAUDRY

(2) Hôtel AKENA. 3 étoiles 60€ la ch.
☎ 03.27.82.91.41
Boulevard du 8 mai 45
59540 CAUDRY

Sur la nationale N43, venant de CAMBRAI, traversez Beauvois en restant sur la nationale, ne pas entrer dans Caudry, toujours rester sur la nationale. Au deuxième rond-point, après les feux tricolores, tournez à droite, zone industrielle. Les 2 hôtels sont là, l'un à côté de l'autre.

Le lendemain matin, reprendre la N43 à gauche, puis à droite D45 direction Quiévy, St Hilaire. (Cinq minutes en voiture)

Le bulletin d'inscription, accompagné du pouvoir est à retourner avant le 06 mai 2017 au secrétaire général :

Lt-colonel Vander Brigghe.60, rue Louis Blériot 59130 LAMBERSART ☎ 06.81.99.10.41

✂.....

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

PARTICIPERA

À l'A.G. OUI ☐ NON ☐

Aux repas. Mardi soir OUI ☐ NON ☐ Si oui : nombre de personnes ☐

Mercredi midi OUI ☐ NON ☐ Si oui : nombre de personnes ☐

Le règlement au repas mercredi midi **(29 € par personne**) Chèque à l'ordre de l'amicale du 6° Cuirassiers.

Règlement à faire parvenir avec le bulletin d'inscription avant le 06 mai.

Le règlement au repas du mardi soir se fera sur place.

Si vous ne pouvez être présent à l'A.G. (Sinon, vous barrez)

Bon pour pouvoir à renvoyer avec le bulletin d'inscription

Je soussigné NOM et Prénom.

.....Le .... Signature : .....

Donne pouvoir au Président : NOM et Prénom.

.....

Si vous ne mettez aucun nom, votre pouvoir sera donné à un adhérent présent, suivant les statuts.

Si vous voulez postuler au C.A., prière de le mentionner ci-contre : Oui ☐ Non ☐

INFO TRESORIER

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Mesdames : Je rappelle que lors de l'Assemblée générale 2016, il a été décidé de revenir sur la décision prise il y a 2 ans, d'accorder la gratuité de cotisation pour les veuves.

Je remercie les 5 cinq d'entre vous qui se sont mises à jour. Le montant de la cotisation est de 10 €.

Messieurs : Si l'on peut se satisfaire de voir que 50 % d'entre vous ont réglé leur cotisation dès les 2 premiers mois de l'année, les 50% restant sont les plus difficiles à faire rentrer.

Aussi je vous invite à vérifier vos comptes et si cela n'a pas été fait, je vous remercie de votre mise à jour en retournant le bordereau ci-dessous avec votre chèque.

Bien amicalement,

CE (H) Gérard MOUILLE, trésorier.

……:

Partie à retourner avec votre chèque

Réservé au trésorier

N° RT /R/2017

Compte :

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

BORDEREAU D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

Nom :…… Prénom : ……

Grade : …… Téléphone : ……

Adresse ……

…… **e-mail** ……

Déclare vouloir adhérer ou renouveler mon adhésion à **l'amicale des anciens du 6ème régiment de Cuirassiers**

Ci-joint la somme de ..... Euros (1) représentant ma cotisation pour **2017** que je règle

Par chèque numéro : ……de (nom de banque)……

à l'ordre de : **AMICALE DES ANCIENS DU 6ème Cuirs**. Et à adresser à : C.E (H) Gérard MOUILLE, Trésorier ,

17 rue du Clos Aubert - 45750 ST PRYVE - ST MESMIN [Tél : 07.61.90.96.67, Mail : gmouille45@orange.fr

Cotisation minimum : membre actif : annuelle 20,00 € - à vie : 200 €, Veuve : 10 €

pour info : séjour(s) au 6ème Cuirassiers : du ……. au ……. à ……Esc : …….. Grade……

à……le…… signature

1000 drapeaux pour nos 100 000 morts en Afrique du Nord

Lundi 5 décembre 2016, sur les Champs Elysée

Au cours de ce que nous pouvons maintenant nommer « la Guerre d'Algérie », de nombreuses personnes ont vu leur vie écourtée. Ce sont notamment des militaires français, ce sont des appelés du contingent, ce sont des volontaires harkis…. (les pertes côté français sont estimées à 100 000 personnes).

Plusieurs associations ont organisé en leur mémoire « une Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie »

Ce sont 1000 porte-drapeaux, dont celui du 6e (notre ami Jacques Goulut), qui ont remonté les Champs Elysées à partir de 17h30 pour animer une cérémonie sous l'Arc de Triomphe.

6EME REGIMENT DE CUIRASSIERS

MORTS POUR LA FRANCE

1914 - 1918

DE LUGET	Cdt
DE TRONSSURES	Cap
DE CORMONT	Lt
ZIEGLER	–
BOUDIER	S/Lt
LEROUX	–
JARDIN	–
DE MARVEILLES	Cap
GARANDEAU	–
PONCELET	Lt
BAGARD	S/Lt
GUEZE	–
RUELLE	–
ISAMBART	–
COUSSY	–
BIGOLET	Adj
LEBLANC	–
DE MAULDE	Asp
DUPLAN	MDL/C
JEANMOUGIN	–
CHAUVET	MDL
KŒGEL	–
LEMOY	–
POTIQUET	–
MANSUY	–
SOUPLY	–
TEXIER	–
VELLARD	–
BREYH	Asp
FAIVRE	MDL
PETIT-DELCHET	Adj
SCHLUMBERGER	–
GROSSE	MDL
ANDRE	Brg
BADIER	–
BROCHET	–
CHARRET	–
COLLENET	–

1914 - 1918

CUNY	Brg
DONZELOT	–
LAPOIRIE	–
LEROUX	–
MONET	–
MOURIER	–
PEROT	–
PERRIN	–
ROGER	–
ACHAIN	Cav
ADAM	–
AMAURY	–
ANGOT	–
APPERT	–
AUTEXIER	–
BAILLOIDZ	–
BARROIS	–
BAUDELAIRE	–
BENOITON	–
BERGERON	–
BERTRAND	–
BIGOLET	–
BOISSEAU	–
BONHOMME	–
BONNEFON	–
BOUCHACOURT	–
BOURRAT	–
BOUX	–
BRANCOURT	–
CALMON	–
CARENTON	–
CARLIER	–
CAUDERLIER	–
CHALEUIL	–
CHAMPION	–
CHAPEAU	–
CHAUSI	–
CHEVAL	–
CHIROL	–

1914 - 1918

COIRMOT	Cav
CORBEDANNE	–
COITIER	–
COUPEZ	–
CUITOT	–
DAUTRY	–
DELATTRE	–
DELECHENAULT	–
DESENCLOS	–
DEVIENNE	–
DEVILLERS	–
DHARDIVILLERS	–
DUCLOUX	–
DUCORON	–
DUPUY	–
DUTOIS	–
EVRARD	–
FERRET	–
FEVRIER	–
FRITZ	–
FUSSELIN	–
CAUMAT	–
GEFFROY	–
GEORGIN	–
GERIN	–
GRANDJEAN	–
HAUTECLOCQ	–
HERTRICH	–
JACQUET	–
LAFENETRE	–
LALLEMAND	–
LAMIRAL	–
LANOUX	–
LARDENNOIS	–
LATHAYE	–
LECHENIC	–
LEGRAND	–
LEMAIRE	–
LEPRINCE	–

1914 - 1918

LOISON	Cav
LONGIN	–
LONGUET	–
MARCHAND	–
MARTIN	–
MARTY	–
MATHIEU	–
MAURIE	–
MENETRIER	–
MOIROUX	–
MORIZE	–
MULLER	–
MUTIN	–
NAVITEL	–
NICAISE	–
NICART	–
PAGNON	–
PENNANECH	–
PASQIER	–
PETIT	–
PISSON	–
PRIEUR	–
RAIMBAULT	–
RICHARD	–
RIDGWAY	–
RICHET	–
RONY	–
SALUSTE	–
SCHMITT	–
SCIVAS	–
SIMON	–
SOULE	–
TACQUARD	–
THEVENET	–
TONNEAU	–
TRIBOUT	–
VIGIER	–
VILLAIN	–

1940

DRIVON	MDL
DE VISSEC	–
COUILLEREAU	Brg
PENEL	–
LEROY	–
PIERRON	–
FLEUROT	Cav
HANBOUT	–
WALLEZ	–
BELVAL	–
DELAHAYE	–
BOUARD	–
BARBIER	–
RAGUENET	–
MARTEAU	–
CAZON	–
GELINET	–
LEWIS	–
PRIMAULT	–

1956 - 1962 ALGERIE

HERVE	Brg/C
THERY	Cuir
BODARD	–
ZINZ	–
CHAVANNIEUX	–
POULAIN	–
BEAUDRY	–
MARTEL	–
MIGNERET	–
VASSAL	–
FROMENT	–
JOLY	–
CLAVES	Brg/C
MAXIM	Cuir
DUFLOT	MDL/C
JACQUOT	Brg/C
GALLOIS	–
GALLIES	Cap
GALLANT	Cuir
CHOPART	–
BERNARD	Lt
BEN-NANSOUR	Cuir
BAHMANI	–
BONHOUR	–
BOCQUILLON	Brg/C
PORTIER	Brg
PONCIN	–
MAHIEUX	Cuir

ARROUART	Brg/C
LEQUITTE	–
SOYER	Cuir
BAALOUDZ	–
FARSI	–
MATT	MDL/C
AZZOUZ	Cuir
LACHMAN	–
MARC	–
FOURNIER	S/Lt
LAMY	Cuir
BEN-ARFA	–
DOISNEAU	–
BAS	MDL/C
BELKAID	Cuir
COLOMB	Med_Asp
DIB-AISSA	Cuir
MAHE	–
ZINOUCHE	–
MARODON	–
DESHAYES	Brg
CHOULAH	MDL
ZE-ZHOUD	Cuir
LERCH	MDL
JOBART	Cuir
ROGER	Cuir
BURTIN	Cuir

Merci au Cne Amaury de Coattarel, commandant l'ECL, pour cette photo exceptionnelle